

# LA DÉMARCHE H+

1

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a marqué une étape essentielle dans la prise en compte du handicap dans la société.

2

H+ est une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

3

H+ est basé sur une démarche volontaire de l'apprenant, au sein de nos instituts de formation.



# NOUS CONTACTER



**SITE DE LYON**  
115, av. Lacassagne  
69003 LYON  
04 72 11 55 60



**SITE DE MOULINS**  
20, rue du Vert Galant  
03000 MOULINS  
04 70 48 20 30



**SITE DE SAINT-ETIENNE**  
41, rue Montferré  
42100 SAINT-ETIENNE  
04 77 81 02 00



**SITE DE VALENCE**  
Latour Maubourg  
76 chemin de Ronde  
26000 VALENCE  
04 75 43 20 03



**SITE DE GRENOBLE**  
66, av. Rhin et Danube  
38100 GRENOBLE  
04 76 49 01 63



Formation



croix-rouge française

## Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes



ACCOMPAGNEMENT  
DES APPRENANTS  
EN SITUATION DE HANDICAP

Démarche H+

## LES INTÉRÊTS POUR L'APPRENANT



### LES BESOINS

Identifier les éventuels besoins spécifiques au cours d'un entretien d'accueil.



### LES MOYENS

Mettre en place des moyens adaptés et réalistes.



### L'ACCOMPAGNEMENT

Etre accompagné au sein de nos instituts et bénéficier d'un interlocuteur privilégié.



### L'ÉVALUATION ET L'AJUSTEMENT

Evaluer la pertinence des moyens mis en place et réajuster si besoin.

## EXEMPLES DE MOYENS MIS EN PLACE

- Mise en place d'un tiers temps pour les évaluations ;
- Aménagements des épreuves (assistance pour la rédaction des écrits) ;
- Entretiens de suivi avec le référent H+ ;
- Evaluation des problématiques sur le lieu de stage et recherche de solutions ;
- Autorisation d'utilisation d'ascenseur ;
- Une place de parking réservée ;
- Etc.

## LES SITUATIONS DE HANDICAP DÉJÀ RENCONTRÉES



### LES SITUATIONS DE HANDICAP A LONG TERME

- Les maladies chroniques ;
- Les handicaps physiques : moteurs et sensoriels ;
- Les troubles DYS ;
- Etc.

### LES SITUATIONS DE HANDICAP TEMPORAIRE

- Accidents traumatiques ;
- Etc.

## CHIFFRES CLÉS

100

Plus d'une centaine d'aménagements lors des concours

50

Environ une cinquantaine d'apprenants suivis en formation

5

Sites de formation signataires de la charte H+ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes